

Réf: Dossier 463101

Avis de constitution

SOCIETE « KORA ENERGIE »

Siège ABIDJAN ABOBO-BAOULE, Lot 3705, Ilot 325

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 13/11/2025 reçus par Me KOUADIO BROU GASTON, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 11/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KORA ENERGIE »

Objet : La Société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Compagnie pétrolière ;
- Achat et vente de pétrole et de ses dérivés ;
- Exploitation et distribution de gaz.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

- Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Capital 200,000,000 F CFA divisé en (20000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 20000 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO-BAOULE, Lot 3705, Ilot 325

Dirigeant(s) Mlle SILUE TCHÉGNÉHIN MAÏMOUNA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12819 du 09/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76285/GTCA/RC/2025 du 09/12/2025

